

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (à droite) examine la teneur des travaux. © D.L.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV AUTONOME CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

NUOBY - D.L.

Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



con den CRA mat

Revue de presse du mercredi 15 avril 2026

ROMAN SCHREVEN

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont traîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiété. Il y avait une vraie rénitence dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale.

La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



« Ce s'annonce compliqué pour les CPAS... » © D.L.

Qua près chai née; gou pas pas pas tion

DH | **LES**
SPORTS⁺

Caméras dans les couloirs, Big Brother s'invite à l'école

ENSEIGNEMENT

Paris relance le débat des caméras à l'école. Chez nous, les demandes se multiplient.

Souriez, vous êtes filmés! Ce sera peut-être une réalité dans toutes les écoles à Paris si la proposition du parti de droite est retenue. Face à la suspension de 78 animateurs dans les écoles dont 31 pour suspicions de violences sexuelles depuis début 2026, Paris Liberté veut installer des caméras de surveillances dans les couloirs et halls d'entrées avec une visibilité sur l'entrée des toilettes et des salles de sieste pour "rassurer les parents".

Chez nous, la vidéosurveillance s'infiltré déjà dans les établissements scolaires. "Ça se multiplie. Pas mal d'écoles ont installé des caméras", constate Véronique de Thier, codirectrice

de la Fapéo (Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel). Du côté des sociétés qui installent les dispositifs de surveillance, on confirme que "la demande est là".

■ "Pas les élèves"

C'est bien souvent suite à des faits de vandalisme que les directions se tournent vers les caméras. La commune d'Engis déploie un dispositif de caméras à l'école communale des Fagnes. "Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale visant à renforcer la sécurité des citoyens et des infrastructures communales", indique Géraldine Pinte, échevine de l'Enseignement. À La Louvière, un di-

recteur a opté pour cette solution dans un couloir où il y avait beaucoup de dégradations. Tandis qu'à Ixelles, un établissement secondaire surveille préventivement pour éviter les vols de matériels.

"Les caméras ont prouvé le comportement agressif d'un élève"

"On ne les utilise pas pour surveiller les élèves", déclare le directeur de l'école à Anderlecht qui n'est pas favorable à la proposition parisienne. "Peut-être que si on est confronté à des cas d'agressions sexuelles, notre position changerait."

Des caméras pour lutter contre la violence emballent très peu les directions. "Pour la première fois, on a utilisé les caméras qui fil-

maient la cour pour démontrer le comportement agressif de l'enfant à son père. Il contestait que son fils soit violent. Ça fait office de preuve irréfutable surtout quand on est convaincu qu'on a raison", révèle le directeur d'une école de plus de 2.000 élèves à La Louvière.

Dans une école primaire à Ixelles, des caméras filment l'entrée. "On est de plus en plus confronté à de la violence, des cas de harcèlement et de dégradations. Mettre des caméras partout, on en a parlé vu l'évolution de la société, l'éducation des enfants et les dégâts qu'on a dû essayer. Nos caméras nous ont déjà bien servis pour des vols de trottinettes et de vélos au sein de l'école. Certains parents ont besoin de preuves en images car ils n'imaginent pas ce que leur petit trésor est capable de faire. Il y a même des écoles

qui mettent des caméras factices", appuie la directrice.

■ Prévention

Du côté politique, on prône une approche "équilibrée" et globale de la sécurité à l'école axée sur la prévention, l'encadrement, l'accompagnement, la formation, la coopération avec les services de sécurité et la responsabilisation des acteurs. "La sécurité et le bien-être des élèves sont une priorité absolue. Chaque situation de violence, et a fortiori lorsqu'elle concerne des faits à caractère sexuel, est prise avec le plus grand sérieux", réagit Valérie Glatigny, ministre de l'Éducation. "Équiper toutes les écoles de caméras ne constitue pas, à ce stade, une réponse généralisée pertinente. Toute mesure de ce type doit être évaluée au cas par cas, en fonction des besoins spécifiques d'un établissement, de son environnement et des objectifs poursuivis."

La députée Ecolo Bénédicte Linard cible le renfor-

cement de la relation école-parent-élèves comme enjeu prioritaire pour améliorer le climat scolaire. "Sans ceci, des caméras ne régleront aucun problème."

Ancienne enseignante, la députée Engagée Mathilde Vandorpe ne se montre pas favorable non plus à la généralisation des caméras à l'école. "Quand il y a des dégradations répétées, des violences ou des risques avérés, des dispositifs de surveillance peuvent se discuter mais dans un cadre strict, ciblé, proportionné et toujours en dernier recours. Renoncer trop vite à la dimension éducative de l'école en misant d'abord sur la surveillance me semble être une impasse."

La question est sensible et encadrée par la législation. En cas de doute sur la légalité d'une caméra, on peut porter plainte auprès de l'Autorité de protection des données. S'il faut remplir des obligations, un contrôle en amont n'est jamais effectué.

Zhen-Zhen Zveny

“Le vivre-ensemble ne passe pas par des caméras”

RÉACTIONS

Filmer les élèves, même au nom de leur sécurité, divise. La proportionnalité de la mesure en freine plus d'un.

Les écoles interrogées l'assurent, les parents ne font pas de remarques sur la présence de caméra. “Au plus la sécurité est pointue, au plus les parents apprécient. ça leur donne un sentiment de sécurité”, analyse une directrice primaire à Ixelles.

Preuve que le débat est complexe, la Fapéo est régulièrement interpellé par des parents sur le sujet. “Il y a une forme d'inquiétude et il est nécessaire d'apporter de vraies garanties avec une information claire et transparente: qu'est-ce qui est filmé, pourquoi, qui peut visionner... c'est un outil de contrôle qui pourrait mener à des dérives comme on a eu il y a une dizaine d'années où des parents nous ont contactés parce que quelqu'un surveillait pour fondre sur l'élève qui avait gardé son bonnet à l'école. C'est un mauvais usage de la caméra de surveillance”, relaye Véronique de Thier.

L'Ufapec (Union Franco-

phone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique) ne se montre pas plus favorable à la généralisation des caméras. Le secrétaire général estime ce recours disproportionné. “C'est une vision épouvantable de l'école. Le vivre-ensemble ne passe pas par des caméras. Ne faisons pas de l'école un lieu où tout va mal a priori. C'est envoyer un très mauvais message”, argue Bernard Hubien, à titre personnel.

Le droit à l'image pose question.

Pour un directeur primaire de La Louvière, les caméras ne feraient que reporter le problème. De plus installer des caméras dans tous les couloirs est impossible financièrement et logistiquement.

Bruno Humbeeck, psychopédagogue, insiste sur l'importance de prévenir les enfants. “La vraie sécurité n'est pas celle-là. Les caméras ne filment que les violences dans leurs aspects visibles”, avertit le

spécialiste pour qui des caméras en classe serait aller trop loin.

Personne ne nie le sentiment d'objectivité et de preuve qu'apportent des images. Mais l'effet de dissuasion reste limité, considère les acteurs de terrain. La protection par le contrôle est à double tranchant pour le délégué général aux droits de l'enfant. “Des caméras instaurent un climat de méfiance. Les enfants ont droit à une intimité, ce qui est bafoué par la surveillance. L'école ne doit pas se substituer au travail des autorités judiciaires”, développe Solayman Laqdim. “Il faut mieux contrôler les procédures de recrutement des adultes en contact avec des enfants et mieux les former.”

La ministre de l'Éducation Valérie Glatigny rappelle que des dispositifs existent déjà pour accompagner les écoles (équipes mobiles, partenariats avec les services de police, formations des directions et des enseignants, plan interne d'urgence obligatoire). Du côté de la ministre de la Jeunesse Valérie Lescrenier, nous attendons toujours une réaction au moment d'écrire ces lignes.

La “loi caméras”: des règles strictes

Pour installer une caméra de surveillance dans une école, il faut respecter plusieurs obligations. Si le but est de déceler des infractions contre les personnes ou les biens par la surveillance, la “Loi caméras” est applicable.

Tout dispositif de vidéosurveillance doit être déclaré au SPF Intérieur (sur declarationcamera.be), avant son installation. La personne qui installe la caméra doit apposer un pictogramme réglementaire afin d'informer les personnes concernées qu'elles sont filmées. Les images ne peuvent être utilisées que dans le but de réunir la preuve d'incivilités, de faits constitutifs d'infraction ou générateurs de dommages, de rechercher et d'identifier les auteurs des faits, les perturbateurs de l'ordre public, les témoins ou les victimes.

Les images filmées doivent être adéquates, pertinentes et non excessives. “Ce principe de proportionnalité est très important. L'organisation doit se demander s'il n'existe pas un moyen moins attentatoire à la vie privée d'atteindre le but recherché. Pour surveiller que les ordinateurs ne soient pas volés, on pourrait fermer le local à clé ou assurer la surveillance par un professeur”, détaille Aurélie Waeterinckx, porte-parole de l'Autorité de protection des données. Une caméra en classe suppose un contrôle permanent. La proportionnalité de la surveillance sera beaucoup plus complexe à justifier. “Filmer en continu est a priori rarement proportionnel. Les élèves se trouvent toute la journée dans les classes”, précise Aurélie Waeterinckx.

Zhen-Zhen Zveny

Yvan Verougstraete répond à Bouchez

AIDES FÉDÉRALES

Le président du MR presse l'exécutif de prendre des mesures. Le centriste défend une approche plus calme.

Georges-Louis Bouchez a lancé un ultimatum mardi matin. Le président du MR a menacé de ne plus conclure "un quelconque accord" au sein du gouvernement fédéral si, vendredi, le conseil des ministres ne valide aucune mesure concrète d'aides face à l'augmentation des prix de l'énergie.

Avant les vacances parlementaires de Pâques, l'exécutif De Wever avait décidé d'affecter l'ensemble des "surgains" obtenu via l'augmentation des prix de l'énergie à des mesures de soutien. La semaine passée, certains retours au sein de la majorité fédérale laissaient entendre que ces aides pourraient ne pas être appliquées si la situation de conflit au Moyen-Orient venait à se débloquer.

Pour le chef du MR, il n'est pas question de ne pas récupérer ces recettes fiscales supplémentaires au profit des travailleurs. Dans le cas contraire, le MR bloquera tout avancée budgétaire. Cette menace est surtout adressée au Premier ministre Bart De Wever et à la N-VA qui ont répété qu'il fallait

éviter de prendre de nouvelles mesures.

Du côté des Engagés, on rappelle qu'ils ont également demandé au gouvernement d'apporter des mesures de soutien temporaire, notamment un forfait kilométrique majoré, un soutien particulier aux professionnels de santé et à ceux qui se chauffent au mazout.

Les centristes ne jouent pas la carte de la musculation avant les discussions entre ministres. "Nous sommes un mouvement de responsabilités et de dialogue et nous gardons notre énergie pour les discussions cruciales qui se tiendront vendredi au conseil des ministres", explique Yvan Verougstraete, président. "Nous appelons les autres partis à faire de même afin d'assurer la sérénité des débats et donc la recherche de solutions... aux bénéfiques des citoyens et de celles et ceux qui en ont le plus besoin."

Vendredi, la N-VA sera représentée par le ministre de la Défense Theo Francken car le vice-Premier ministre Jan Jambon, en charge des Finances, est à Washington pour la semaine. Il rentre samedi.

Gauvain Dos Santos

La grève chez bpost s'enlise, les syndicats claquent la porte

BPOST

Le conflit social n'en finit pas chez bpost. Entre blocage du terrain et appels au dialogue, les positions restent irréconciliables.

Le ton monte chez bpost. Alors que quatre journées de concertation étaient prévues entre lundi et jeudi, les syndicats ont quitté la table dès ce mardi, en milieu de journée. La situation s'enlise et, sur le terrain, la mobilisation risque de prendre de l'ampleur. "Les partenaires sociaux, tant du nord que du sud du pays, se sont braqués et ont quitté la table des négociations. Le mouvement risque très sincèrement de se durcir", prévient Grégory Vandersmissen, délégué principal CSC bpost à Charleroi. "Le blocage est total. On est revenu à la case départ. C'est un point de non-retour."

Et face aux critiques qui influent de toutes parts, le syndicaliste insiste sur le fait que "les travailleurs sont conscients de la situation de l'entreprise. La majorité aime son entreprise et est prête à faire des concessions mais pas à n'importe quel prix".

Il pointe surtout un manque d'ouverture de la direc-

tion. "Le marasme vient du refus de l'entreprise de discuter avec les partenaires sociaux, répète-t-il. Le management a changé, avec une logique davantage tournée vers la rentabilité. Plus personne ne connaît les métiers de la logistique, au sein de la direction", lance-t-il.

Du côté de la direction, le discours est tout autre. "Notre priorité reste de mainte-

nir le dialogue social. Nous voulons que tout le monde revienne autour de la table afin de trouver une solution rapidement", affirme Laura Cerrada Crespo, porte-parole de bpost.

"On est revenu à la case départ. C'est un point de non-retour."

Elle conteste également certaines critiques syndicales. "Quand les syndicats affirment que les compensations ne sont pas prévues,

nous affirmons au contraire qu'elles le sont", avance-t-elle.

Aucun calendrier n'est toutefois avancé pour un retour à la normale, loin de là. "Je disais hier avec utopie qu'on pouvait espérer reprendre en fin de semaine, mais je n'y crois plus du tout vu l'attitude de la direction", affirme Grégory Vandersmissen.

Reste que cette transformation est plus que nécessaire chez bpost, et la grève n'y changera rien. En interne, on insiste sur les enjeux économiques. "Les syndicats disent qu'on a de

l'argent pour investir à l'étranger, mais c'est une nécessité. L'activité en Belgique n'est plus rentable. Nos revenus proviennent aujourd'hui principalement de nos activités à l'étranger", nous indique une source proche du management.

Pour autant, bpost assure continuer à investir localement. "Le réseau de distributeurs de colis a été doublé récemment et environ 1000 points supplémentaires seront ajoutés cette année. Nous renforçons aussi nos capacités de tri."

À ce stade, le conflit semble donc encore loin d'une issue, et le monde politique s'en mêle. Ainsi, la ministre chargée des Entreprises publiques, Vanessa Matz, a demandé ce mardi la désignation d'un conciliateur social pour sortir du blocage.

En soirée, une source syndicale indiquait qu'un accord avait pu être trouvé pour la livraison des plis judiciaires, et des certificats et plaques d'immatriculation. "Nous confirmons un plan de contingence pour la distribution des plaques", nous disait-on du côté de bpost.



■ "Le mouvement va durcir", "Retour à la case départ", "L'activité n'est plus rentable": la grève chez bpost s'enlise, les syndicats claquent la porte. © PHOTO NEWS

Thibaut Van Hoof

Colis bloqué : voici vos droits et les démarches à suivre

Retards de livraison à cause de la grève chez bpost : Testachats précise vos droits et les démarches à suivre.

La grève de bpost perturbe la livraison de colis en Belgique, et ce n'est pas près de s'arrêter. De nombreux consommateurs attendent leur commande. Que dit la législation ? Testachats répond.

Qui est responsable si votre colis est bloqué ?

"Votre contrat est conclu

avec le vendeur, pas avec bpost. Le vendeur est responsable de la livraison et doit vous remettre le bien dans le délai convenu, ou au plus tard dans les 30 jours."

Faut-il attendre 30 jours avant d'agir ?

"Si aucun délai précis n'est fixé, vous devez attendre maximum 30 jours. Ensuite, vous devez accorder

un délai supplémentaire raisonnable. Si le colis n'arrive pas, vous pouvez annuler la commande ou demander un remboursement."

La grève est-elle une excuse pour le vendeur ?

"La grève peut être considérée comme un cas de force majeure, mais cela ne libère pas totalement le vendeur. Il doit tout faire pour respecter ses engagements et informer correctement ses clients."

Peut-on se retourner contre bpost ?

"En pratique, non. Le des-

tinataire n'a aucun droit direct à indemnisation. La responsabilité de bpost est très limitée."

Que faire concrètement ?

"Vérifiez le délai de livraison, contactez le vendeur, fixez un délai supplémentaire par écrit et conservez toutes les preuves. Si le délai n'est pas respecté, demandez un remboursement."

Et si le vendeur affirme que le colis est livré ?

"C'est au vendeur de prouver la livraison, par exemple avec une signature ou une confirmation. Sans preuve,

la livraison est considérée comme non effectuée."

Que faire en cas de factures non reçues ?

"Vous ne pouvez pas être sanctionné si le retard est indépendant de votre volonté. Les frais de rappel sont contestables, mais vous devez agir de bonne foi et rester proactif."

Peut-on rouler sans plaque si elle n'est pas livrée ?

"Non. Un véhicule doit être immatriculé pour circuler. En cas de contrôle, vous risquez une amende."

T.VH

Doudou : 200 000 gobelets pourront être lavés et séchés directement à Mons Expo

MONS

La machine, nouvellement acquise, permettra de gérer 30 000 à 40 000 gobelets chaque jour.

L ne reste désormais qu'une quarantaine de jours à patienter avant que Mons ne se transforme en véritable épicerie populaire. Si les festivités du Doudou sont attendues avec ferveur par beaucoup, en coulisses, certains s'activent d'ores et déjà, notamment autour d'un défi logistique majeur : la gestion des gobe-

lets réutilisables. Ces dernières années en effet, certains cafetiers ont exprimé des difficultés à gérer les stocks mais surtout la maintenance et le nettoyage de ces gobelets, tandis que du côté du public, l'hygiène parfois douteuse de ceux-ci a été décriée.

Hugo Schryers, exploitant de Mons Expo et gérant de la société Fairpak,

entend cette année proposer une solution pour ainsi dire clé sur porte. "Nous disposons désormais d'une machine de pointe qui permettra le lavage, et surtout le séchage des gobelets avant qu'ils ne soient remis en circulation", explique l'exploitant. "Nous n'avions pas encore communiqué sur le sujet car la machine, installée il y a trois ou quatre mois, était encore en test. Nous voulions nous assurer de pouvoir travailler correctement."

Une certitude désormais acquise. "Tout est en ordre.

Nous avons un stock de 200 000 gobelets prêts à être mis à la disposition de commerçants. Tous sont équipés d'un QR code et disposent sur le dessous d'un petit dessin qui les rend identifiables. Cela nous permettra d'avoir la certitude que les gobelets qui arrivent chez nous pour être lavés sont bien les nôtres. C'est impératif, car nous avons fait le choix de gobelets résistants, de très bonne qualité. L'idée n'est pas de laver les gobelets des autres."

Question d'hygiène

Pour Hugo Schryers cependant, pas de doute : ses équipements devraient répondre à un enjeu réel. "Le Doudou est une grande fête et les consommateurs peuvent être un peu moins regardants, disons. Mais il faut aussi admettre que ces deux dernières années, pas mal de choses (des gastro-entérites ou encore des infections virales contagieuses, Ndlr) ont circulé du fait que les gobelets soient à peine rincés ou soient lavés mais non séchés. S'ils sont empilés sans être sec, le problème d'hygiène reste globalement identique."

Et d'ajouter : "Les gobelets réutilisables ont du sens mais ils nécessitent une véritable logistique et une gestion réfléchie." Au total, 200 000 gobelets sont donc disponibles. En dehors du Doudou, ils pourront également être proposés à la location aux organisateurs qui investiront Mons Expo pour divers événements. "S'ils disposent déjà de leurs propres gobelets, il leur sera malgré tout possible de les faire laver directement chez nous." Une façon d'amortir l'investissement d'une machine qui représente un budget de quelque 150 000 euros.

Emeline Bertier

"Les gobelets réutilisables nécessitent une vraie logistique."

Au total, chaque jour, la machine pourra assumer le nettoyage de 30 000 à 40 000 gobelets. "L'idée, c'est qu'un stock important soit mis à disposition des locataires afin que ceux-ci puissent couvrir au minimum deux jours et ainsi éviter les allers-retours quotidiens vers Mons Expo en pleine ducasse. Si la demande est là, nous pourrions envisager d'aller les récupérer nous-mêmes, mais nous allons d'abord prospecter et voir quelles sont les attentes des professionnels avant de nous prononcer sur le sujet."



■ L'investissement est de quelque 150 000 euros. © D.R.

La vigilance reste de mise sur les PFAS

RONQUIÈRES

L'ISSeP a publié une étude basée sur des questionnaires complétés par les habitants de quatre zones concernées.

Éviter les poêles adhésives, laver des vêtements neufs avant de les mettre et bien évidemment, faire une croix sur les œufs du jardin... Voilà quelques recommandations à appliquer à Ronquières à la suite du nouveau rapport publié par l'Institut scientifique de service public (ISSep).

L'étude portait sur les PFAS, ces fameux polluants éternels. Si une campagne de biomonitoring avait déjà relevé des taux anormalement élevés à Chièvres, Ronquières, Nadrin et Florennes, le nouveau rapport s'appuie ici sur des questionnaires adressés aux habitants des zones concernées. Le but? Établir un lien entre leurs habitudes et modes de consommation d'une part, et les contaminations aux PFAS d'autre part.

Sans surprise, l'eau du robinet arrive en tête sur le banc des accusés. Mais des mesures ont déjà été prises et les dernières analyses effectuées confirment que les Ronquiérois peuvent consommer l'eau de distribution sans aucun souci. Autre source importante pointée du doigt: les œufs en autoproductio. Pour l'échevin de l'Environnement, ce n'est pas une surprise.

"Avant que les premières recommandations relatives aux œufs nous parviennent, j'avais déjà demandé un échantillonnage des zones concernées,

tant pour les productions privées et que celles de grande ampleur", explique Pierre-Yves Hubaut. "Les résultats étaient interpellants pour certains. Nous avons donc demandé une seconde analyse, financée sur fonds propres. Il y avait encore des valeurs interpellantes et nous avons émis des recommandations sur la consommation des œufs. L'étude de l'ISSep nous rejoint finalement. Des PFAS, il y en a partout. L'important est de varier les sources de ce que l'on consomme."

"L'étude de l'ISSeP nous rejoint finalement"

L'ISSep recommande par ailleurs de continuer à effectuer des campagnes de prélèvement, y compris dans les années à venir, pour s'assurer de l'efficacité des mesures prises pour limiter la contamination aux PFAS. À Ronquières justement, une campagne de biomonitoring est prévue à la fin du mois. Elle est en cours à Ecaussinnes.

De tout ça, il sera question lors de la séance d'information organisée le 23 avril à la gare de Ronquières. *"Je serai présent évidemment. Ce sera l'occasion de faire le point avec les citoyens et de répondre aux questions", poursuit l'échevin de l'Environnement. "Au départ, il a fallu insister pour que les choses changent, car toute l'attention était focalisée sur Chièvres. Mais depuis, je dois avouer que toutes les instances concernées ont été réactives. J'avais d'ailleurs demandé au ministre Coppieters que j'avais rencontré à Namur un suivi constant du public cible à Ronquières. Ce suivi est assuré et nous restons vigilants."*

Grégoire Laliou

Olivier Destrebecq pousse pour la Boucle du Hainaut

LA LOUVIÈRE

L'échevin louviérois sort à son tour du bois pour presser le gouvernement wallon de prendre une décision.

Le dossier de la Boucle du Hainaut revient au cœur de l'actualité politique wallonne. Alors que le gouvernement doit prochainement se prononcer sur une modification du plan de secteur – préalable indispensable au dépôt d'une demande de permis par Elia – la pression monte pour sortir d'un dossier enlisé depuis des années.

Sur le terrain, pourtant, la contestation ne faiblit pas. Les commissions consultatives d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) des communes concernées ont rendu des avis négatifs sur le rapport d'incidences environnementales. Mais face à cette opposition, un front de plus en plus large – réunissant patrons, syndicats et associations environnementales – appelle désormais à avancer, au nom des enjeux énergétiques et économiques.

Dernier en date à monter au créneau: l'échevin de l'Emploi de La Louvière, Olivier Destrebecq, qui défend les intérêts de la Région du Centre. *"Aujourd'hui, il est indispensable que François Desquesnes se positionne sans ambiguïté. Chaque jour de retard fragilise davantage notre territoire"*, insiste le libéral.

Selon lui, les conséquences sont déjà visibles. *"Sur le terrain, la réalité est sans appel: le développement économique de la Région du Centre est aujourd'hui directement mis à mal"*, affirme

l'échevin louviérois. Certaines entreprises, prêtes à investir, se heurtent à un obstacle majeur: *"l'accès à une capacité électrique suffisante"*. Et d'ajouter: *"Nous ne pouvons pas accepter que l'absence de capacité électrique devienne le principal frein à l'attractivité de notre territoire."*

Les chiffres avancés donnent le ton: à l'échelle wallonne, le retard dans les infrastructures pourrait coûter *"entre 63 et 290 millions d'euros par an dès 2030"*, avec *"800 à 4 000 emplois qui ne verront pas le jour"*.

Au-delà de l'économie, Olivier Destrebecq met aussi en avant l'enjeu climatique. *"La Boucle du Hainaut n'est pas un projet parmi d'autres. Elle constitue une condition indispensable à la réindustrialisation de notre région, à la création d'emplois durables et à la réussite de notre transition énergétique"*, plaide l'échevin, rappelant l'engagement de La Louvière via un Climate City Contract orienté vers la neutralité carbone.

Conclusion sans détour: *"Il est temps d'agir avec responsabilité et détermination."* Olivier Destrebecq appelle le gouvernement wallon à *"prendre une décision rapide et à garantir l'avancement du projet sans nouveau report"*. Un message clair, alors que l'exécutif est attendu au tournant sur un dossier aussi sensible que stratégique.

Grégoire Lalieu



Vitesse au volant : plusieurs rues de La Louvière s'avèrent problématiques

Plus de 300 excès de vitesse ont été relevés au mois de mars à La Louvière. Les contrôles mettent en lumière certains axes problématiques...

La lutte contre la vitesse excessive se poursuit à La Louvière. Tout au long du mois de mars, les services de police ont multiplié les contrôles afin de renforcer la sécurité routière sur l'ensemble du territoire.

15.516 VÉHICULES CONTRÔLÉS

Au total, pas moins de 47 sites ont été concernés par ces opérations. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 15.516 véhicules ont été contrôlés et 341 conducteurs étaient en infraction pour excès de vitesse.

Si le taux global peut sembler relativement limité, certaines zones se démarquent clairement et pas dans le bon sens. La rue Hector Ameye affiche le taux le plus élevé, avec 23,8 % d'automobilistes en infraction (62 conducteurs sur 260



Chaque excès de vitesse augmente les risques d'accident. © News (illus.)

contrôlés). Suivent la rue des Carrelages (où 16,3 % des usagers ont été flashés, soit 8 sur 49) et la rue de la Gripagne, avec 9,5 % d'infractions (36 sur 379 véhicules contrôlés).

Pour les autorités, ces chiffres restent préoccupants. « Ce chiffre peut sembler faible, mais derrière ces pourcentages, il y a des comportements à risque », rappelle le bourg-

mestre Jacques Gobert (PS). Un message de prudence qu'il martèle : « Chaque kilomètre/heure au-delà de la limite augmente significativement les risques d'accident. »

Les contrôles devraient se poursuivre dans les prochaines semaines. Objectif : inciter les conducteurs à lever le pied et améliorer la sécurité pour tous les usagers de la route. ■

ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

COMMENT TROUVEZ-VOUS VOTRE CENTRE-VILLE ? UNE ENQUÊTE DONNE LA PAROLE AUX LOUVIÉROIS

Dans le cadre du projet européen Interreg, Business in La Louvière (BILL) ainsi que la Ville invitent citoyens et commerçants à répondre à une enquête d'attractivité concernant le centre-ville. Pauline Trémerie, échevine MR du Commerce, et Frédéric Wins, responsable du BILL, nous expliquent l'importance de la participation citoyenne et évoquent les projets clefs sur lesquels la Ville table.

LAURINE HANQUET

Bon nombre de Louviérois se plaignent d'une « désertification » de leur centre-ville qui se meurt à petit feu. Ces dernières semaines, les coups durs se sont enchaînés. Le magasin C&A situé à la rue Albert 1er a annoncé fermer ses portes durant l'été 2026, suivi par la parfumerie belge Ici Paris XL qui évoquait une perte de chiffre d'affaires de 15 %.

Dans ce contexte morose, les Louviérois sont invités à

plique Pauline Trémerie (MR), échevine du Commerce à La Louvière.

L'objectif est de faire œuvrer les trois régions à l'unisson afin d'amener une dynamique nouvelle en centre-ville et offrir un soutien ciblé aux commerçants en créant des projets concrets. « L'idée c'est de mutualiser nos expériences avec les villes partenaires, partager les bonnes pratiques et renforcer notre stratégie pour pouvoir redynamiser le centre-ville. Soignies, Mons, Courtrai, Bruges, Amiens et



Le C&A de la rue Albert 1^{er} à La Louvière fermera cet été... © David Claes

participer à l'enquête d'attractivité menée par le Business in La Louvière, responsable de la mise en place du projet Interreg. Ce projet européen rassemble trois régions transfrontalières: la région wallonne, la région flamande et le nord de la France. « Nous partons d'un constat commun sur le commerce dans les centres-villes et les centres urbains qui est sous pression de par l'e-commerce, les crises énergétiques, l'évolution des habitudes de consommation... », ex-

Arras: il faut prendre le meilleur de tout le monde et l'implanter chez soi. Pour mettre les projets en route, on a des subsides qui nous viennent de la Région wallonne et de l'Union européenne », nous dit l'échevine du Commerce. Cette dernière énonce d'ailleurs plusieurs projets clés: « Il est question de diagnostic et de coaching personnalisé pour les commerçants. On doit aussi se pencher sur le projet transmission d'entreprise, la

reprise d'un commerce ».

En effet: à La Louvière, certains commerces qui existent depuis de nombreuses années mettent la clef sous le paillason faute de repreneurs. « L'idée est d'accompagner les commerçants qui veulent prendre leur retraite ou cesser leur activité tout en préservant leur activité dans notre centre-ville ». Un autre projet est celui du pop-up store transfrontalier: « Avec ce concept, nous voulons soutenir les commerces indépendants qui veulent tester un nouveau marché dans une autre zone. Des commerçants louviérois pourraient installer un pop-up dans une des villes partenaires et inversement. Cela leur permettrait de tester leurs idées et leurs business models ».

LES VACANCES COMMERCIALES

Sans oublier la lutte contre les vacances commerciales: « Nous souhaitons promouvoir des offres commerciales qui sont innovantes pour pouvoir stimuler le commerce surtout en s'inspirant de

ce qu'il se fait dans les autres villes ».

Le Collège communal envisage par ailleurs la piste empruntée par le bourgmestre de Charleroi, Thomas Dermine (PS), qui a obtenu une révision à la baisse des revenus cadastraux pour les commerces situés à la rue de la Montagne: « C'est une procédure que nous étudions mais qui demande du temps avant d'être effective.

”

« On ne se voile pas la face, la situation est préoccupante »

Pauline Trémerie

ECHÉVINE DU COMMERCE

Ça prend des mois, voire des années, car il faut obtenir toute une série de dérogations auprès des pouvoirs supérieurs », explique Pauline Trémerie.

« Dans le centre-ville la situation est préoccupante, on ne se voile pas la face. Nous ne sommes pas du tout dans l'idée de se dire que tout va bien. On met tout en œuvre pour que la situation puisse se redresser

avec nos différents opérateurs, que ce soit le BILL ou la gestion centre-ville, responsable d'animer le cœur de la cité », indique-t-elle.

L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

En parallèle à ces projets, le BILL a lancé une enquête en ligne pour recueillir et objectiver les données sur la façon dont les Louviérois perçoivent leur centre-ville, afin de pouvoir orienter les objectifs fixés par le projet Interreg. « La ville doit organiser la cité, mais les citoyens et les commerçants ont également un rôle à jouer pour mettre en valeur le centre-ville. Nous cherchons à comprendre vers quels types de commerce ils se dirigeraient volontiers, ceux qu'ils souhaiteraient voir s'installer... », explique Frédéric Wins, responsable du BILL. En cinq minutes, le participant est invité à répondre aux 14 questions qui constituent le questionnaire.

Actuellement, 350 participants se sont manifestés. Pour atteindre une certaine représentativité de la population, le BILL veut recenser les impressions, expériences et perceptions d'au moins 500 personnes. ■



Pauline Trémerie. © D.R.

LES HABITANTS INSTALLÉS DEPUIS PLUS DE 10 ANS À RONQUIÈRES SONT PLUS EXPOSÉS AUX PFAS !

Une étude de grande ampleur menée par l'Institut scientifique de service public (ISSEP) confirme une réalité préoccupante pour plusieurs zones de Wallonie et notamment pour le village de Ronquières : ses habitants présentent une surexposition aux PFAS, ces « polluants éternels » présents dans l'environnement et dans l'organisme humain.

Commandée par le Gouvernement wallon, cette recherche menée par l'ISSEP a porté sur près de 1.600 habitants répartis entre Chièvres, Ronquières, Nandrin et Florennes. Elle s'appuie à la fois sur des analyses de sang et sur des questionnaires détaillés concernant les habitudes de vie, l'alimentation et l'environnement des participants. Le constat est sans appel : quelle que soit la tranche d'âge, les habitants de ces zones affichent des concentrations en PFAS supérieures à celles observées dans la population générale wallonne.

À Ronquières, où une séance d'information est prévue le 23 avril à la salle de la gare, ces résultats résistent particulièrement. La localisation, la durée de résidence et certaines habitudes de consommation apparaissent comme des facteurs déterminants dans l'exposition.

L'étude met en évidence un élément central : la consommation d'eau du robinet constitue le principal facteur d'imprégnation. Les personnes ayant consommé de l'eau de distribution avant la mise en place des premières mesures sanitaires, fin 2023, présentent



L'étude a porté sur 1.600 habitants répartis entre Chièvres, Ronquières, Nandrin et Florennes. © News

des concentrations nettement plus élevées, avec des écarts pouvant aller jusqu'à plus de 200 % selon les substances analysées.

Les habitants des zones concernées, invités à ne plus consommer d'œufs issus de leur propre production pour l'instant...

La durée d'exposition joue également un rôle clé. Les habitants installés depuis

plus de dix ans dans ces zones, dont Ronquières, affichent des niveaux plus importants, confirmant le caractère cumulatif de ces substances dans l'organisme. L'âge intervient aussi : plus les participants sont âgés, plus les concentrations mesurées sont élevées.

DES DIFFÉRENCES ENTRE HOMMES ET FEMMES

L'alimentation constitue un autre facteur notable. La consommation d'œufs issus de poulaillers domestiques dans les zones concernées est associée à une hausse si-

gnificative des taux de PFAS. Les produits de la mer sont également pointés, même si les résultats varient selon l'âge et les molécules étudiées. Globalement, une consommation régulière de poisson et de fruits de mer est liée à une exposition accrue.

En revanche, l'impact des produits du quotidien — cosmétiques, textiles ou ustensiles de cuisine — apparaît plus limité dans cette étude, même si certains usages spécifiques, comme le chauffage de plastique au micro-ondes, pourraient

jouer un rôle chez certaines tranches d'âge.

Des différences entre hommes et femmes ont aussi été observées, les hommes présentant généralement des concentrations plus élevées.

Des facteurs physiologiques ou comportementaux pourraient expliquer cet écart.

PLUSIEURS CONSEILS

Face à ces constats, plusieurs recommandations sont formulées. La surveillance de la qualité de l'eau reste prioritaire. Par mesure de précaution, il est conseillé aux habitants des zones concernées, dont Ronquières, d'éviter la consommation d'œufs issus de leur propre production dans l'attente d'analyses complémentaires.

Pour les autorités, l'enjeu est désormais double : poursuivre les investigations et renforcer le cadre réglementaire autour des PFAS. « Nous refermons aujourd'hui un chapitre important pour les citoyens, mais notre responsabilité est de continuer à garantir une eau de qualité irréprochable », a assuré le ministre wallon de la Santé et de l'Environnement, Yves Coppieters. ■

GRÈVE CHEZ BPOST : « LES LECTEURS DU JOURNAL PAPIER SERONT DÉDOMMAGÉS »

Pierre Leerschool, directeur général du groupe Sudmedia, a décidé de réagir après les perturbations de distribution liées à la grève bpost depuis le 30 mars.

FRÉDÉRIQUE COPPIN

Les conséquences de la grève chez bpost sont importantes pour les abonnés du journal papier, privés de leur exemplaire dans leur boîte aux lettres. Une situation « d'autant plus difficile car nous essayons d'avoir un contact régulier et privilégié avec eux, c'est dû uniquement à la grève de bpost », déplore Pierre Leerschool, directeur général du groupe Sudmedia.

PAS LES SEULS IMPACTÉS

Il n'existe malheureusement pas d'alternative mais Pierre Leerschool se veut toutefois rassurant. « Le montant des journaux manquants est crédité », explique-t-il. « C'est-à-dire que, lors du prochain paiement, nous retirerons du montant de l'abonnement le prix de l'ensemble des journaux que nos abonnés n'ont pas reçus à cause de la grève au cours de la période précé-

dente ». Les lecteurs abonnés ne seront donc pas pénalisés. Environ 100.000 journaux papier du groupe Rossel et du groupe IPM n'ont pas été distribués à Bruxelles et en Wallonie, dont 75.000 pour Sudinfo, qui compte encore plus

»
« Le lecteur peut concevoir de ne pas recevoir son journal une fois mais, pendant plus de trois semaines c'est du jamais vu ! »

Pierre Leerschool
 DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE
 SUDEMEDIA

de 30 % d'abonnés papier. D'autres titres sont également concernés, comme Ciné Télé Revue, les magazines et le Vlan, particulièrement impac-



Pierre Leerschool fait un geste pour les lecteurs du journal papier. © Montage SI (D. Lebrun / News, G.C., D.R.)

té avec à peine 20 % de distribution, une situation qui prive directement ces titres de revenus publicitaires essentiels.

« Nous ne sommes même pas prévenus, nous n'avons aucun contact avec la direction de bpost », poursuit Pierre Leerschool.

Une absence d'anticipation qui complique fortement la gestion : « On est prévenu vers 10 heures du matin, le... lendemain, que nos titres n'ont pas pu être distribués ».

Le groupe Rossel entend d'ailleurs se retourner contre bpost, après trois semaines de perturbations qui pèsent sur les résultats. « Nous deman-

çons des dommages et intérêts, nous sommes liés contractuellement avec eux », explique le directeur général.

FRACTURE NUMÉRIQUE

Une perte importante d'abonnés papier est constatée auprès des équipes. « Le consommateur ne comprend pas, il peut concevoir de ne pas recevoir son journal un jour à cause d'une situation climatique, ou un problème social mais, pendant plus de trois semaines, c'est du jamais vu ! » analyse encore Pierre Leerschool.

« Cette grève porte préjudice au droit le plus strict des lecteurs papier de nos titres qui

doivent pouvoir recevoir leur information chaque jour ! Les personnes plus âgées ne savent parfois pas comment se servir du numérique pour lire leur journal ».

Le seul lien que certaines personnes ont avec l'information vérifiée reste le journal qu'elles reçoivent directement dans leur boîte aux lettres. D'autant plus que la fracture numérique est une réalité. Une enquête menée sur un échantillon de 300 lecteurs papier de Sudmedia-Rossel révèle en effet qu'aucun n'est prêt à passer sur le digital. « Cette grève, c'est du service au citoyen qui n'existe plus » conclut le directeur général. ■

UN ULTIMATUM DE BOUCHEZ À L'ARIZONA ET DES AIDES... QUI RISQUENT DE DÉCEVOIR

Le président du MR menace de ne plus conclure « un quelconque accord » au sein du fédéral si le Conseil des ministres ne valide aucune mesure concrète sur les prix de l'énergie.



DIDIER SWYSEN

Journaliste

La tension monte au sein de l'Arizona. La sortie forte de Georges-Louis Bouchez ne surprend pas tellement les partenaires ou les observateurs mais elle a tendance à agacer les premiers cités. « Comme si le président du MR était le seul à se préoccuper du pouvoir d'achat des citoyens », entend-on en coulisses.

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

Léger flash-back: juste avant Pâques, le gouvernement avait décidé d'affecter les recettes fiscales supplémentaires, perçues par l'État, suite à l'augmentation des prix de l'énergie, à des mesures de soutien. Deux catégories ont été ciblées: les personnes confrontées à la hausse des coûts des déplacements domicile-travail, ainsi que les ménages les plus vulnérables qui se chauffent aux combustibles

Le ton n'est pas différent au nord du pays. « Le président du MR essaie de se profiler comme le seul qui a à cœur le pouvoir d'achat des travailleurs. C'est ce profilage qui a expliqué une partie du succès du MR aux élections de 2024 et lui a permis d'attirer des électeurs qui, socio-économiquement, se trouvent plutôt à gauche même si, sur les questions mi-

”

« C'est une technique de négociation que M. Bouchez utilise pour impressionner ses partenaires mais qui a surtout tendance à les agacer »

Pierre Verjans
UNIVERSITÉ DE LIÈGE

gratoires, ils peuvent se rapprocher de la droite radicale», commente le politologue Dave



Bart De Wever et Georges-Louis Bouchez de plus en plus souvent en position conflictuelle. © Photo News

plus en plus dans les médias. » « Cela dit », poursuit-il, « même si M. Bouchez devait bloquer certains dossiers une semaine ou deux, ça ne signifierait pas que le gouvernement serait en

Luc Crucke et où celui de la N-VA, par ailleurs ministre des Finances, Jan Jambon, en mission à Washington, sera remplacé par son collègue de la Défense, Theo Francken.

taire unique de 300€ pour qui se chauffe au mazout, voire une réduction temporaire de la facture pour les ménages sous le revenu médian (3.720€ brut en Wallonie), etc.

fossiles. Des mesures déjà annoncées comme temporaires. Quatre des partenaires (MR, Engagés, Vooruit et le CD&V) étaient favorables à des mesures ; la N-VA freinait, elle, de toutes ses forces, situation budgétaire oblige. Pour le MR, l'échéance de vendredi doit être respectée ; son président, Georges-Louis Bouchez l'a rappelé sans ambiguïté sur bel RTL ce mardi : soit ça passe vendredi, soit le MR menace de ne plus conclure d'accord, avec un œil sur le prochain exercice budgétaire. « On est au moment de vérité », a-t-il souligné. Comment décrypter cette sortie forte du patron des libéraux ? « C'est une technique de négociation que M. Bouchez utilise pour impressionner ses partenaires mais qui a surtout tendance à les agacer », répond Pierre Verjans, professeur émérite de sciences politiques de l'Université de Liège. « Il court le risque de voir sa crédibilité s'effriter. »

Sinardet (Université d'Anvers). « Dans les sondages, les libéraux enregistrent une forte baisse. M. Bouchez agit ainsi depuis un certain temps, souvenez-vous de son opposition à un saut d'index ou à la hausse de la TVA. »

LA COHÉSION S'EFFRITE

Cela peut-il avoir des conséquences sur la cohésion de l'Arizona, voire mettre la coalition en danger ? « Cela le met de plus en plus en position conflictuelle vis-à-vis de la N-VA. Pour le Premier ministre, Bart De Wever, la stabilité budgétaire est l'enjeu de son mandat », explique le politologue flamand. « Ici, il va peut-être un peu plus loin et cela agace de plus en plus. Alors que l'année 2025 s'était bien terminée pour Bart De Wever, je vois un manque de cohésion de plus en plus frappant et qui n'est pas que le fait de M. Bouchez. MM. Mahdi (CD&V) et Rousseau (Vooruit) se profilent aussi de

danger. » S'il y a toujours un risque de perdre la face avec ce genre

”

« Je vois un manque de cohésion de plus en plus frappant et qui n'est pas que le fait de M. Bouchez. MM. Mahdi (CD&V) et Rousseau (Vooruit) se profilent aussi de plus en plus dans les médias »

Dave Sinardet
UNIVERSITÉ D'ANVERS

d'ultimatum, il est ici limité puisqu'on peut penser que l'une ou l'autre aide sortira de la réunion de vendredi. Réunion où le vice-Premier des Engagés, en mission dans les Balkans, sera remplacé par le ministre de la Mobilité, Jean-

Le risque réside sans doute plus dans l'éventuelle déception des Belges face à des aides qui devraient se limiter à quelques dizaines d'euros par ménage, plutôt qu'à quelques centaines. Une longue liste de propositions se trouve sur la table : hausse de l'exonération fiscale sur les indemnités de déplacement domicile-travail, augmentation de l'indemnité kilométrique, crédit d'impôt temporaire, indemnité forfaitaire pour les personnes à faibles ou moyens revenus qui se rendent au travail en voiture, extension des chèques-repas et écochèques aux achats de carburant. Ou encore un chèque forfaitaire

80 À 100 MILLIONS ?

On attend l'analyse complète et étayée de l'impact budgétaire de la crise sur les dépenses et les recettes de l'État, qui doit être prête pour vendredi mais les recettes fiscales supplémentaires perçues par l'État ne devraient pas excéder 80 à 100 millions depuis le début de la crise. À diviser entre ceux qui se chauffent au mazout (1,7 million) ou les trois millions qui utilisent la voiture lors de leurs trajets domicile-travail ? Juste en se limitant à eux. Il faudra donc faire preuve de créativité pour que les aides rendent réellement le sourire aux citoyens... ■



Crise de l'énergie : l'Arizona va-t-il réussir à proposer des mesures efficaces ?



NOS MINISTRES NE SONT-ILS QUE LES MARIONNETTES DES PRÉSIDENTS DE PARTI ?

Bernard Quintin (MR) s'est fait traiter de « marionnette de Bouchez » par un syndicat policier. Le politologue Pascal Delwit (ULB) décrypte pour Sudinfo la réelle autonomie des ministres .



FRANÇOISE
DE HALLEUX

Journaliste

En pleines négociations sur le régime de fin de carrière à la police, le syndicat SNPS a traité le ministre de l'Intérieur Bernard Quintin (MR) de « marionnette de M. Bouchez », laissant entendre qu'il n'avait rien à dire, qu'il appliquait la ligne de son président de parti, sans autonomie réelle.

Le ministre Quintin n'a pas été en mesure de réagir personnellement à cette remarque peu sympathique. « Il agit dans le cadre de l'accord de gouvernement négocié entre autres par son parti et son président, et avalisé par le Parlement. Il prend ses décisions de manière totalement indépendante dans ce cadre », indique son cabinet. « Lui et Georges-Louis Bouchez ont évidemment un dialogue direct et très régulier, comme cela se passe dans tous les

partis ». Marionnette. L'image est radicale. Mais n'y a-t-il pas du vrai, dans une Belgique définie comme une partitocratie où le poids des partis politiques est prépondérant dans les prises de décision ? Nos ministres ne sont-ils que les marionnettes de leur président ?

« Marionnette, je ne dirais pas », répond Pascal Delwit, professeur de Sciences politiques à l'ULB. « Je dirais plutôt que M. Quintin est le relais de Georges-Louis Bouchez au gouvernement. Dans tous les partis, il y a toujours une dynamique entre le ministre et son président et cela va dans les deux sens. Mais il est clair que quand il y a un arbitrage à faire, c'est pour le président ».

Pascal Delwit donne en exemple le récent bras de fer entre Bernard Quintin (MR) et Annelies Verlinden (CD&V), la ministre de la Justice, à propos de l'envoi des militaires en rue et les mesures à prendre pour désengorger les prisons. « Le Premier ministre Bart

De Wever a dû intervenir auprès de Sammy Mahdi (président du CD&V) et Georges-Louis Bouchez (président du MR) pour sortir de l'impasse ».

SELON LEUR PERSONNALITÉ

Mais tout reste lié à la personnalité des acteurs. « En principe, l'homme fort du parti, c'est le président. C'est actuellement très clair au MR, chez Vooruit et au CD&V. Chez les Engagés, c'est différent. La parole du parti est portée par Maxime Prévot, vice-Premier ministre. Idem à la N-VA, où c'est bien sûr De Wever (et pas la présidente Van Peel, Ndlr), Premier ministre et ancien président des nationalistes flamands durant de longues années, qui porte la parole du parti.

À la N-VA et chez les Engagés, le cœur de la décision se trouve donc au sein même du gouvernement ». Tandis que les ministres Quintin et Clarinval (MR) ne sont que les relais de M. Bouchez. Si Bernard Quintin a été traité de

marionnette, n'est-ce pas aussi parce qu'il a débarqué au gouvernement sans jamais avoir été élu, et qu'il peut être perçu comme moins légitime ? « M. Quintin est

clair qu'un ministre extraparlémentaire est plus dépendant de son président, par rapport à un élu qui peut s'appuyer sur sa popularité. »

« Le degré d'autonomie d'un ministre », poursuit-il, « varie selon sa force dans le parti. Or, un ministre peut tirer sa force de celle de sa fédération. Un élu Open VLD (Anders) sera un poids lourd dans son parti s'il provient de Flandre-Orientale ».

BOUCHEZ PARI MI LES PLUS INTERVENTIONNISTES

Au final, faut-il comprendre que c'est M. Bouchez qui dirige la police ? « Dans le département de l'Intérieur, M. Bouchez aura le dernier mot dans les grands arbitrages. Quel que soit le ministre, la position du parti sera toujours un élément important ».

Concernant le MR, « Georges-Louis Bouchez est l'un des présidents de parti les plus interventionnistes sur l'action de ses ministres », termine le P^r Delwit. ■

”

« M. Quintin est devenu ministre par la grâce de Georges-Louis Bouchez. Cela n'en fait pas un ministre plus malléable mais... »

Pascal Delwit

PROFESSEUR SCIENCES POLITIQUES (ULB)

devenu ministre par la grâce de Georges-Louis Bouchez, sans passer par l'épreuve électorale. Cela fut le cas aussi pour Hadja Lahbib », répond Pascal Delwit. « Ils ne doivent leur désignation qu'à M. Bouchez. Cela n'en fait pas des ministres ou commissaires européens plus malléables. Mais il est

COMMENT LE PS VEUT AIDER LES MOINS NANTIS À ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ

Le député fédéral Hugues Bayet (PS) porte ce projet ambitieux. © Photo News

Obligation de prêter jusqu'à 100 % de la valeur du bien, interdiction de taux plus élevés pour les mauvais PEB, prêts à taux zéro pour la rénovation : trois propositions chocs du PS.



BENOÎT JACQUEMART

Journaliste

Par la voix du député fédéral Hugues Bayet, le PS introduit à la Chambre trois propositions de loi ayant trait aux prêts hypothécaires. Hugues Bayet nous explique la démarche.

Quel est le point commun de vos propositions de loi ?

On se rend compte que l'accès au logement est de plus en plus difficile. Comme bourgmestre (de Farciennes, Ndlr), je suis interpellé constamment. Des gens qui demandent : comment faire pour acheter, comment vont faire mes enfants pour acheter ?

Pourquoi ?

C'est une préoccupation majeure. Les gens ont peur. Les réformes du gouvernement wallon ont eu pour effet une augmentation des prix de l'immobilier. Avec en plus une suppression des primes à la rénovation. Notre rôle est de répondre aux problèmes de nos concitoyens. Les gens ont des difficultés pour se loger alors qu'avoir un toit, c'est un droit

de base. Il faut proposer quelque chose. Les banques ne prêtent plus qu'aux riches, à des taux plus bas que les autres.

Concrètement, quelle est alors votre première proposition de loi ?

Obliger les banques à prêter jusqu'à 100 % de la valeur vénale du bien, pour l'achat de l'habitation principale des « primo-accédants » (les personnes dont c'est le premier bien acheté, Ndlr). C'était le cas avant la crise de 2007-2010, la crise des



« En réservant les taux avantageux aux plus aisés, les banques creusent un fossé social »

Hugues Bayet
DÉPUTÉ FÉDÉRAL PS

subprimes, provoquée non pas par les citoyens ou l'État mais par les banques. Aujourd'hui, moins de 1 % (0,6 %) de prêts hypothécaires ne sont pas remboursés. Et souvent, c'est dû à des accidents ou des problèmes de santé. La Banque nationale

dit elle-même qu'il y a amélioration. Aujourd'hui, il n'y a plus de raison de ne plus prêter 100 % de la valeur de l'habitation.

Il s'agit donc bien d'obliger les banques...

Oui, 100 %, comme ça se faisait avant.

Mais il y aura tout de même aussi des obligations pour les emprunteurs ?

Oui, bien sûr. Une obligation d'avoir des revenus, de ne pas emprunter plus que ce qu'ils gagnent. Il faut aussi ne pas être inscrit au registre des crédits comme emprunteur défaillant. Et de toute façon, la banque prend le bien en garantie. Actuellement, le plafonnement est à 80 %, il faut remonter à 100 %.

Cela ne concerne donc pas les frais de notaires et les droits d'enregistrement...

En effet, seulement la valeur vénale du bâtiment.

Votre deuxième proposition, de quoi s'agit-il ?

Ici, on parle du PEB (performance énergétique du bâtiment, Ndlr). De nombreux jeunes racontent que les taux d'intérêt qu'on leur demande sont supérieurs si le PEB du logement est D, E, F ou G. C'est une discrimination honteuse. Qui achète un logement avec un PEB pas bon ? Des jeunes qui démarrent dans la vie, des

jeunes couples, des personnes à petits revenus. On achète un bâtiment avec des travaux à faire mais la banque vous taxe plus. Ça ne va pas. Les biens avec un bon PEB affichent des prix d'achat supérieurs de 25 à 40 % à ceux des logements de D à G,



« Prêter 100 % de la valeur d'un bien, c'était le cas avant la crise de 2007-2010 »

Hugues Bayet

ce qui les rend inaccessibles aux ménages modestes, aux jeunes familles.

Vous parlez de discrimination...

En réservant les taux avantageux aux plus aisés, les banques creusent un fossé social. Les classes moyennes et populaires obligées de se rabattre sur des biens à faible PEB subissent des surcoûts d'emprunt qui plombent leur budget de plusieurs centaines d'euros par mois.

Et votre troisième proposition ?

Il faut que les banques jouent leur rôle sociétal. L'épargne a un rendement faible, l'idée est de les obliger à prêter jusqu'à 60.000 euros à taux zéro. Ça doit être lié à un emprunt hypothécaire.

Comment ça ?

C'est pour des personnes qui ont déjà un emprunt hypothécaire pour leur logement, avec un remboursement. C'est un peu lié à ce que nous disions avec les PEB. Pour payer la rénovation, ce qui amènera les emprunteurs à payer moins de charges, et donnera plus de moyens pour rembourser l'emprunt hypothécaire, la banque devrait prêter à taux zéro. Jusqu'à 60.000 euros. Ce système existe déjà, c'est le crédit social en Wallonie. Il faudrait que la banque joue un peu ce rôle.

Mais le crédit social, c'est un service public. Ici, on parle de banques privées.

Oui, mais en faisant ça, les banques augmentent la valeur de la maison qui est rénovée. Elles prennent moins de risques et elles soulagent un peu le citoyen.

Si les banques sont obligées de proposer un taux zéro, qui va les rémunérer pour ces prêts ?

Si les grandes banques font un peu moins de bénéfices, ce n'est pas grave ! Elles un rôle sociétal à jouer. En 2025, les quatre grandes banques (KBC, BNP Paribas, ING, Belfius, Ndlr) ont réalisé un bénéfice de 9 milliards. En 2024, c'était 8 milliards. Et 7 milliards en 2023 et 2022.

Quand seront déposés vos textes ?

Ils seront pris en considération ce jeudi 16 avril ou le jeudi suivant. ■

111 accidents par an dans les chantiers routiers en Wallonie

« Il est essentiel de lever le pied », rappelle la SOFICO, alors que les travaux reprennent massivement sur le réseau autoroutier.

Avec le retour du printemps, les conditions météorologiques sont à nouveau favorables à la tenue de chantiers autoroutiers et de nombreux agents sont donc à nouveau présents pour entretenir et réhabiliter les grands axes. Les voitures et les camions passent souvent très près d'eux.

Chaque année, sur les autoroutes wallonnes, à hauteur d'un chantier, on recense en moyenne 111 accidents corporels, desquels ont découlé 4 décès et 175 blessés. À l'échelle de la Belgique, ce sont deux à trois camions absorbeurs de chocs qui sont endommagés chaque semaine sur les autoroutes à la suite d'un accident de circulation.

LIMITATION À 90 KM/H

« Ces camions tampons accompagnent des chantiers de courte durée, en général quelques heures, parfois mobiles et protègent les ouvriers qui travaillent à cent mètres

seulement. Depuis le 1^{er} mars 2021, ces chantiers impliquent une limitation de la vitesse maximale à 90 km/h sur leur longueur, généralement 200 mètres », explique Héloïse Winandy, porte-parole de la SOFICO, le gestionnaire du réseau structurant wallon.

Le dernier Baromètre européen de la conduite respon-

Le 90 km/h imposé à proximité des chantiers de courte durée n'est pas toujours respecté, loin s'en faut...

sable publié en 2025, mené par la Fondation VINCI Autoroutes, a mis en exergue que 70 % des conducteurs belges sondés reconnaissent « ne pas appliquer systématiquement les mesures de prudence indispensables à la sécurité des agents à l'approche d'une zone d'intervention (ralentir



Deux à trois camions absorbeurs de chocs percutés chaque semaine. © SI

et s'écarter le plus possible)» en dépit du risque que cela entraîne.

La SOFICO profite de cette période pour sensibiliser les usagers à respecter les limitations de vitesse afin de garantir sa propre sécurité, celles des autres usagers et des ouvriers déployés : « Il est essentiel de lever le pied ».

Cette campagne de prévention sera affichée de la mi-avril à la fin du mois de mai sur les 300 panneaux qui

bordent les autoroutes et principales nationales de Wallonie. Elle met en scène un compteur qui défile vers un chiffre marquant : 111, le nombre d'accidents corporels survenu en moyenne chaque année à hauteur d'un chantier sur autoroutes en Wallonie.

La campagne se déclinera également en une capsule vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. ■

Blanchart a contribué au maintien du FC Casteau avant de le quitter

Quentin Blanchart a signé la prestation parfaite au meilleur moment. Auteur d'un doublé lors de la victoire décisive de Casteau à Havré (2-3), l'attaquant de 28 ans a rappelé qu'il pouvait encore faire la différence, malgré un exercice loin d'être simple. « C'est arrivé rarement cette saison, mais je me suis senti bien dès le début », confie-t-il. « J'ai su en mettre deux rapidement. Le premier sur un coup franc excentré des 25 m, le second en concluant une belle action sur le flanc gauche. » Ce retour au premier plan fait du bien, après des mois compliqués. « Ça fait plaisir, surtout après une saison difficile, marquée par deux grosses blessures au tendon d'Achille et au ménisque. Physiquement, je commence seulement à voir le bout. dommage que le championnat touche à



De retour aux affaires au meilleur moment. © C.F.

sa fin ! » Freiné dans son élan, Blanchart a aussi traversé une période de doute. « J'avais bien commencé, puis les blessures sont arrivées. J'étais souvent absent, et forcément, quand le corps ne suit plus, l'envie en prend un coup. » Résultat : une saison en demi-teinte avec « quatre ou cinq buts » au compteur. Mais ce doublé tombe à pic, au moment où ses couleurs en avaient le plus

besoin. « On vient de se sauver, et pourtant, avec quelques points en plus, on aurait pu viser le top-6. La série est très relevée, tout le monde peut battre tout le monde. »

CONTRE CASTEAU AVEC HYON ?

Après pas loin d'une décennie à défendre le blason de Casteau, qu'il a amené en P2, l'habitant d'Eugies va tourner la page. Il rejoindra Hyon cet été. « J'avais envie d'un nouveau challenge. Me prouver que je peux jouer ailleurs, pratiquer un beau football dans un autre contexte. » Un choix réfléchi. « Hyon est un club familial que j'apprécie, qui réalise une belle saison en P3. J'espère qu'il montera en P2. » Relancé physiquement et moralement, Quentin Blanchart semble prêt à écrire un nouveau chapitre. ■

T.M.

BASKET – U21A ÉLITE



Soignies s'incline dans choc contre Dottignies

Le suspense aura été présent jusqu'au bout lors de la rencontre de haut de tableau entre Soignies et Dottignies, ce dimanche en U21A Elite messieurs. Mais les visiteurs ont fini par avoir le dernier mot : 64-67. La rencontre est à revivre en photos et vidéos sur sudinfo.be (Centre, sport). ■

L.R. (PHOTO : FLORENCE PROTIN)

BASKET – U16



Soignies a déroulé face à Brunehaut

Les U16 de Soignies et Brunehaut étaient opposés, ce dimanche. Et les Sonégiens l'ont emporté avec autorité, 70 à 46. Notre photographe était présent sur place pour vous faire (re)voir cette rencontre en images. C'est à visionner sur sudinfo.be (Centre, sport). ■

L.R. (PHOTO : FLORENCE PROTIN)

LE SOIR

L'heure des arbitrages pour l'Arizona

Le gouvernement s'apprête à arrêter son plan d'aides face à la flambée des prix. Mais les incertitudes budgétaires pourraient encore brouiller les choix.

BERNARD PADOAN
(AVEC MA.D. ET A.N.)

La tension monte à l'approche du conseil des ministres de ce vendredi, où le gouvernement fédéral doit décider d'éventuelles aides face à la flambée des prix de l'énergie. Début avril, l'exécutif avait acté le principe d'un « retour » vers les ménages et les travailleurs des recettes fiscales supplémentaires générées par la hausse des carburants. Mais l'ampleur de ce geste reste incertaine.

Les pistes sur la table sont nombreuses – exonérations fiscales, indemnités kilométriques, chèques énergie ou encore extension des éco-chèques – mais les marges budgétaires limitées

compliquent les choix. Les estimations des recettes supplémentaires devraient être connues ce mercredi. Mais le Premier ministre, Bart De Wever (N-VA), qui se montre le plus réticent à agir, craint que l'impact réel de la crise sur les finances publiques soit in fine négatif. Dans ce contexte, la pression politique s'intensifie. Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, a menacé ce mardi de bloquer tout accord au sein du gouvernement sans mesures concrètes, une sortie qui agace jusque dans son propre camp et laisse ses partenaires de coalition de marbre. Malgré ces tensions, au sein de la majorité Arizona, on assure vouloir aboutir à une décision ce vendredi, dans le cadre des balises déjà fixées. **P. 2 & 3**

BERNARD DEMONTY
MARTINE DUBUISSON
ALEXANDRE NOPPE

La nervosité remonte d'un cran à l'approche du conseil des ministres de ce vendredi, au cours duquel le gouvernement devrait s'accorder sur d'éventuelles mesures de soutien aux consommateurs face à l'envolée des prix de l'énergie. On se rappellera que le 3 avril dernier, l'exécutif fédéral s'était entendu sur le principe d'un « retour » vers les ménages des « recettes fiscales temporairement accrues en raison de la crise ». Sont ici visés principalement les revenus supplémentaires de TVA sur les carburants, dont les prix ont fortement augmenté depuis le déclenchement de l'opération « Furie épique ». Cette « enveloppe ciblée » sera utilisée au bénéfice des ménages les plus vulnérables qui se chauffent aux énergies fossiles et des travailleurs qui utilisent leur voiture privée pour les déplacements domicile-lieu de travail, avait indiqué le conseil des ministres, qui avait renvoyé la décision à ce vendredi 17 avril.

Les cinq partis de la majorité ont été invités à compléter une liste d'idées quant aux mesures qui pourraient être mises en œuvre. Le « cliquet inversé » – mécanisme qui permet de baisser les accises par paliers quand les prix des carburants augmentent – semble éliminé de la course. Mais d'autres voies restent ouvertes : exonération fiscale, indemnité kilométrique forfaitaire, fonds mazout et fonds gaz-électricité, chèque mazout... On parle même d'étendre provisoirement l'utilisation des chèques-repas et des éco-chèques pour l'achat de carburant. Il va donc falloir choisir entre toutes ces pistes.

Une analyse de la BNB attendue

Mais ce qui conditionnera l'ampleur du « geste » gouvernemental, c'est l'évaluation des moyens financiers effectivement disponibles. On sait que le Premier ministre, Bart De Wever (N-VA), est particulièrement vigilant quant à l'impact budgétaire que les mesures d'aide aux citoyens pourraient avoir. En principe, le montant des « surprofits » fiscaux déjà engrangés par l'Etat devrait être présenté ce mercredi en groupe de travail intercabineaux. Jusqu'à présent, seules des estimations ont circulé allant de 40 à 70 millions d'euros selon les

sources. Mais on attend aussi une analyse de la Banque nationale de Belgique chiffrant non seulement les recettes, mais aussi les coûts de la crise énergétique pour les finances publiques (charge de la dette, indexations des salaires des fonctionnaires et des allocations sociales, dépenses de carburant...).

C'est dans ce contexte que, mardi matin, dans une sortie dont il a le secret, le président du MR, Georges-Louis Bouchez, a menacé, sur Bel RTL, de ne plus conclure « un quelconque accord » au sein du gouvernement fédéral si le conseil des ministres n'accouche d'aucune aide concrète (lire par ailleurs). Une sortie non concertée en interne, nous assurent plusieurs libéraux. Et qui n'est pas forcément appréciée dans les rangs bleus... D'autant qu'elle ne facilite pas la tâche, c'est peu dire, du vice-Premier ministre David Clarinval à la table de négociation – sachant que le Premier ministre goûte peu ce genre de menace. « Ça devient compliqué de travailler comme ça : le président fait des déclarations et les autres doivent ramasser les pots cassés et essayer de trouver des points de convergence », regrette un ministre bleu. « Cela ne crée pas une bonne ambiance, une ambiance dans laquelle on peut faire les choses », acquiesce un autre. Dans un contexte où les sondages ne sont pas bons, Bouchez tente-t-il de rassurer les travailleurs qui ne voient guère se concrétiser ses promesses de campagne ? Ou de tempérer des mesures de rigueur fédérales qui font plus mal au sud du pays qu'au nord ? Lui nous explique qu'il réclame ces aides maintenant en termes de pouvoir d'achat, craignant que certains (comprenez : des partis flamands) veuillent gagner du temps dans l'espoir que les dites aides ne soient plus nécessaires.

Reste que la sortie médiatique du président du MR n'a pas franchement impressionné ses partenaires de coalition. Plusieurs sources gouvernementales, contactées par *Le Soir*, confirment en effet faire peu de cas de cet avertissement du Montois, évoquant notamment le côté répétitif de ses menaces, qui ne sont jamais suivies d'effet. « Les balises validées en gouvernement sont très claires, et l'on agira ce vendredi. Les expressions de Bouchez ne sont même pas un sujet », expliquait-on notamment à ce propos dans l'entourage d'un vice-Premier.

La nouvelle journée de discussions entre la direction et les syndicats a tourné court, ce mardi, chez bpost. A la mi-journée, les représentants du personnel, constatant l'ampleur du désaccord et l'absence de marge de manœuvre, ont quitté la table des négociations.

Une attitude que regrette la direction de l'opérateur postal. L'entreprise continue de défendre son plan de transformation, qui implique des tournées plus tardives pour les facteurs, et assure qu'une série de garanties ont été apportées.

A la demande de la ministre de tutelle de bpost, Vanessa Matz (Les Engagés), deux conciliateurs du SPF Emploi ont été désignés pour relancer le dialogue social. Une première dans l'histoire de l'opérateur postal, et une solution considérée par les syndicats comme « la seule possible ». Ces derniers vont désormais réunir leurs instances afin que les médiateurs disposent de tous les moyens nécessaires pour faire leur travail. « Cela va être compliqué d'expliquer aux travailleurs qu'ils doivent nous donner le temps de la négociation, mais nous allons essayer et faire passer ce message », précisent les représentants du personnel.

L'opérateur, qui espère une sortie de crise rapide, accueille aussi favorablement cette idée. Chris Peeters, le CEO, a invité les syndicats à reprendre les discussions dès ce mercredi.

Pourquoi les journaux sont-ils si impactés ?

En attendant, le mouvement social, qui se concentre quasi exclusivement au sud du pays, se prolonge et pose de plus en plus de difficultés. Des millions de lettres et des centaines de milliers de colis sont actuellement bloqués. La distribution des journaux est aussi fortement perturbée en Wallonie.

Les lecteurs sont nombreux à nous faire part de leurs questions. Aussi bien sur les raisons de cette distribution perturbée que sur les alternatives dont disposent les éditeurs, dont *Le Soir*, pour livrer leurs produits autrement.

Contrairement à Bruxelles, où la distribution est gérée par l'opérateur privé PPP, les journaux sont livrés en grande majorité par bpost en Wallonie. La grève des facteurs a donc un impact direct sur la livraison à domicile des quotidiens.

Les abonnés du « Soir » sont invités à poser leurs questions à la rédaction. Tous les sujets sont permis, à condition de débiter par « Pourquoi ».

« Pourquoi la grève chez bpost a-t-elle autant d'impact sur la distribution des journaux ? »

Cet article répond aux questions de plusieurs lecteurs.

JULIEN BIALAS

Pourquoi aucune autre solution n'est-elle pas mise en place ?

Une situation face à laquelle la marge de manœuvre des éditeurs est presque nulle. « Actuellement, il n'existe pas d'alternative à bpost », confirme Eric Malrain, directeur financier chez Rossel, qui édite notamment *Le Soir*. « Les seuls canaux de distribution alternatifs, nous sommes actuellement en train de les construire. Nous sommes en train de transférer 20 % des volumes sur nos réseaux. »

A la suite de la fin de la concession presse, et en raison des prix de bpost jugés trop élevés pour la distribution de leurs produits, dont le coût a explosé, les éditeurs francophones ont en effet convenu de distribuer eux-mêmes tous leurs journaux aux abonnés à partir d'avril 2027. Les premiers tests sont donc actuellement menés. Une logistique complexe à mettre en œuvre. Car pour livrer des dizaines de milliers de journaux avant 8 h du matin, il faut pouvoir compter sur une logistique solide et sur un nombre conséquent de bras. Et les candidats ne se pressent pas toujours au portillon pour ce travail matinal, peu rémunérateur.

Autrement dit, aucune solution miracle, directement opérationnelle,

n'existe. Reason pour laquelle les éditeurs invitent leurs lecteurs à consulter leur offre digitale et précisent que les abonnements seront prolongés du nombre de jours durant lesquels les journaux n'ont pas été livrés. Compte tenu de la situation, le tirage des journaux destinés à la vente au numéro dans les librairies a aussi été revu à la hausse pour permettre aux lecteurs les plus attachés au journal papier de trouver un exemplaire.

Un service minimum chez bpost ?

Reste une question : pourquoi n'existe-t-il pas de service minimum chez bpost, à l'instar du service alternatif mis en œuvre à la SNCB lors des grèves ? Selon nos informations, bpost a dépêché des huissiers pour lever certains piquets de grève. Mais, plus largement, l'entreprise publique rappelle qu'elle respecte le droit de grève et qu'elle ne fait pas appel, par exemple, à des intérimaires pour contrer le mouvement.

Ensuite et surtout, contrairement à la SNCB, la loi ne prévoit pas un service minimum pour bpost. Une proposition de loi portée par un député N-VA (alors dans l'opposition) a bien été déposée au Parlement en 2011, mais l'idée n'a pas été reprise sous la Suédoise de Charles Michel, qui a pourtant instauré un service minimum sur le rail. Le sujet ne figure pas non plus dans l'accord du gouvernement fédéral de l'équipe de Bart De Wever (N-VA) et la ministre Matz veut faire du dialogue social une priorité. A bonne source, on apprend en revanche que le MR ne serait pas contre l'idée et ce, même si elle ne figurait pas dans son programme électoral de 2024. Une proposition qui risque cependant de ne pas apaiser le conflit social en cours.

Cet article répond à la question de Norbert, du Brabant wallon : « Pourquoi n'y a-t-il pas un service minimum chez bpost ? » Mais aussi à celle d'Yves, de Hannut : « Pourquoi encore utiliser les services bpost alors qu'il y a d'autres sociétés qui offrent les mêmes services ? » Et encore à celle de Fernand, de Ghlin : « Pourquoi les journaux ne sont-ils plus distribués ? » Ainsi qu'à celle de Jean-Luc, de Namur : « Pourquoi je ne reçois plus mon journal depuis dix jours ? Pourquoi *Le Soir* n'utilise-t-il pas un autre canal de distribution ? » Et enfin, à celle de Christian, de Colfontaine : « Pourquoi *Le Soir* ne trouve-t-il pas un autre moyen de distribuer le journal papier à ses abonnés ? »

La Libre BELGIQUE

Le MR fait du pouvoir d'achat son combat principal, quitte à bousculer les coalitions

■ Présent dans tous les exécutifs, le MR risque une certaine usure du pouvoir. Georges-Louis Bouchez tente de réorienter le cap de son parti vers un libéralisme plus "populaire", porteur de bonnes nouvelles pour le portefeuille des citoyens.

Analyse Frédéric Chardon

Lundi, en bureau de parti, Georges-Louis Bouchez a invité ses ministres répartis dans les différents gouvernements à marquer davantage l'empreinte libérale en matière de pouvoir d'achat. Le président du MR leur a demandé de faire monter la pression dans les diverses majorités afin que davantage soit fait, plus rapidement et de façon plus visible, pour le porte-monnaie

des citoyens. *"Tous nos chefs de file gouvernementaux sont passés devant le conseil du MR (organe décisionnel interne réunissant un vaste panel de mandataires, Ndlr) afin d'expliquer ce qu'ils faisaient à leur niveau de pouvoir, croit savoir une source. Georges-Louis estime qu'on ne valorise pas assez le travail qui a déjà été accompli dans les coalitions."*

L'homme fort du libéralisme francophone a aussitôt veillé à donner la marche à suivre. Mardi matin, au micro de Bel-

RTL, il a réitéré ses menaces d'un blocage de l'Arizona si aucune mesure concrète n'était adoptée ce vendredi pour endiguer l'envolée des prix des carburants. Il y a deux semaines, le bouillant président avait lancé le même avertissement solennel: sous peine d'une paralysie politique, le MR réclamait l'instauration du "cliquet inversé", un mécanisme fiscal qui prévoit une réduction automatique des accises dès qu'un seuil de prix est franchi.

Le 3 avril, en soirée, un accord de principe avait finalement été arraché à l'issue d'une longue réunion du comité ministériel restreint (le kern). Selon ce compromis, l'équipe fédérale s'engageait à affecter l'intégralité des recettes fiscales générées par la crise du détroit d'Ormuz à une aide apportées à des publics précis: les travailleurs contraints d'assumer des déplacements domicile-travail et les ménages modestes qui se chauffent aux combustibles fossiles. Les cinq partenaires de la majorité fédérale avaient, par ailleurs, convenu du caractère temporaire de ces interventions.

Restait à préciser ces mesures. Ce vendredi, donc, les principaux ministres du gouvernement De Wever se retrouveront sur le même sujet pour arrêter les détails de ces aides et évoquer l'impact budgétaire de la guerre en Iran. En amont, une réunion intercabinets, prévue ce mercredi, doit débayer le terrain. La Banque nationale, le comité de monitoring et le Bureau du Plan y seront représentés pour éclairer les experts ministériels.

Le "clou" libéral

Mais au-delà des arbitrages techniques, l'attitude intransigeante des libéraux sur les prix de l'énergie est lourde de sens: le pouvoir d'achat est désormais le clou sur lequel le MR entend taper jusqu'aux élections de 2029. Il s'agit d'un choix stratégique assumé. Les libéraux de l'ère Bouchez ont délibérément pris leurs distances avec la pure ligne libérale en matière économique au profit d'une vision de "droite populaire", moins élitiste sur le plan socio-économique.

Les libéraux de l'ère Bouchez ont délibérément pris leurs distances avec la pure ligne libérale en matière économique au profit d'une vision de "droite populaire", moins élitiste sur le plan socio-économique et résolument tournée vers le bien-être matériel des travailleurs. En novembre, cette nouvelle doctrine avait conduit les libéraux à rejeter les hausses de TVA et les sauts d'in-

staurés des deniers publics, qui ne sied guère à la popularité. Cette leçon politique est particulièrement vraie du côté francophone du pays: on ne remporte pas les élections en se prévalant d'avoir ramené les finances à l'équilibre...

Le MR a néanmoins engrangé de grandes victoires. Au fédéral, par exemple, la limitation dans le temps des allocations de chômage constitue une petite révolution appelée à stimuler le marché de l'emploi. Elle nourrit cependant la contestation sociale contre le MR sans que les bénéficiaires de ce pari soient encore perçus par la population. Les libéraux risquent ainsi de perdre en 2029 cet électoral populaire qu'ils avaient su séduire en 2024 aux dépens des partis de gauche – l'un des ressorts de la victoire historique du MR.

Plus de fond et d'incarnation

Les sondages doivent être maniés avec prudence, mais ils ne sauraient être ignorés. Le dernier baromètre politique de RTL et du *Soir*

a de quoi faire frémir à l'avenue de la Toison d'Or, siège de l'état-major du MR dans la capitale. Si l'on retournait aux urnes, les libéraux perdraient la première place à Bruxelles, relégués derrière le PTB et le PS. En Wallonie, ils céderaient leur leadership au PS et seraient talonnés par Les Engagés.

Quant au palmarès des personnalités, seule Sophie Wilmès

– qui avait pourtant renoncé à tout portefeuille ministériel – émerge dans le top 10 wallon. Même Georges-Louis Bouchez en est absent. Ce relatif manque d'incarnation du message libéral constitue également un danger électoral à pallier rapidement. Concentrant l'attention sur sa personne, l'omniprésent "GLB" a sans doute une part de responsabilité dans ce délitement...

dex que préconisait le Premier ministre.

Pour le président du MR, il convient désormais de mieux communiquer sur cette ligne. C'était l'objet de son injonction en bureau de parti, lundi. Car les libéraux semblent aujourd'hui victimes d'une certaine usure du pouvoir. Le premier parti francophone assume son rôle dans tous les exécutifs – Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles, fédéral et, depuis peu, Région bruxelloise. Difficultés budgétaires obligent, ces exécutifs se voient contraints à une gestion

Certains, dans l'entourage du président du MR, plaident désormais pour que le parti renoue avec un discours de fond innovant, voire disruptif, plutôt que de se laisser happer par de trop nombreuses polémiques. Si ces dernières ont l'avantage de susciter l'intérêt des médias, elles finissent par engendrer une forme de lassitude au sein de l'opinion publique. Lancé il y a quelques mois, le combat pour le pouvoir d'achat s'amplifie et constitue certainement l'une des pierres principales de cette stratégie.

La nomination de conciliateurs chez bpost : une victoire des syndicats ?

■ Deux conciliateurs ont été désignés à la demande de la ministre Vanessa Matz.

Cela a été le point de rupture ce mardi lors des discussions entre direction et syndicats de bpost. Ceux-ci ont en effet quitté la table des négociations vers midi faute de pouvoir trouver un terrain d'entente. C'est le "blocage total", ont rapporté la CGSP Poste et la CSC-Transcom, après la réunion. Apprenant le clash, la ministre des Entreprises publiques, Vanessa Matz (Les Engagés) est montée au créneau pour proposer la solution d'un conciliateur social. Elle entendait ainsi l'appel des syndicats à faire intervenir un médiateur externe. Ce n'est sûrement pas la formule préférée de la direction. Le CEO Chris Peeters a d'ailleurs invité tous les secrétaires nationaux pour leur parler individuellement ce mercredi. Mais vont-ils accepter l'invitation ?

Refus de Clarinval

Vanessa Matz avait d'abord fait la demande de conciliation au ministre de l'Emploi, David Clarinval (MR), qui lui a toutefois renvoyé la balle, en expliquant que "le management de bpost, les organisations syndicales et la ministre Matz peuvent s'adresser directement au conciliateur social sans devoir passer par lui". Ce refus poli d'intervenir dans ce dossier brûlant est sans doute à mettre en parallèle

avec les déclarations du président du MR le matin même sur les ondes de RTL. Georges-Louis Bouchez avait en effet taxé les syndicats de bpost "d'irresponsables". "Ils sont en train de détruire l'emploi."

Ne pouvant pas compter sur son collègue Clarinval, la ministre Matz s'est ainsi adressée directement au SPF Emploi qui a désigné deux conciliateurs sociaux mardi après-midi.

"J'appelle les parties prenantes à s'engager de manière constructive dans ce trajet de conciliation et à rechercher des solutions dans l'intérêt de l'entreprise, de ses travailleurs et des citoyens. Il est temps à présent de laisser les conciliateurs travailler sereinement afin de donner toutes les chances au dialogue social", déclare-t-elle mardi soir. D'après nos informations, un des deux conciliateurs (ce serait la même que celle qui est intervenue chez Proximus) devrait rencontrer les syndicats francophones ce mercredi.

Méthode Peeters

Dans le camp des syndicats et du personnel, on ne cesse de remettre en cause la méthode de négociation de la direction, qui afficherait "une volonté idéologique" à faire passer son plan coûte que coûte et de rester sourde aux demandes des syndicats

de mettre en œuvre des mesures de compensation. "Je pense que M. Peeters (le CEO de bpost, NdlR) n'a même pas daigné rencontrer les syndicats. M. Thjis (ex-patron de bpost) avait peut-être ses défauts, mais il venait sur le terrain. M. Peeters donne l'impression de vouloir casser le mouvement social", entend-on dire.

"Il est temps à présent de laisser les conciliateurs travailler sereinement afin de donner toutes les chances au dialogue social."

Vanessa Matz
(Les Engagés)

Ministre des Entreprises publiques

Ce qui heurte aussi les négociateurs syndicaux, au-delà des mesures jugées imbuables comme des horaires fluctuants ou des kilomètres à parcourir jugés beaucoup trop élevés, c'est que l'entreprise ne met pas autour de la table

des personnes qui connaissent le métier de postier, entend-on également.

Du côté de l'entreprise, on répond que "Chris Peeters est attentif au dialogue social. Celui-ci se mène avec des représentants de bpost issus des directions des ressources humaines, des relations sociales, qui représentent l'entreprise au sein des instances de concertation sociale." Le porte-parole a aussi assuré que le plan prévoit bien des compensations.

La nomination des conciliateurs sociaux ne devrait pas permettre la reprise du travail au sein de bpost ce mercredi, entend-on aussi dans les rangs syndicaux.

Ariane van Caloen